



**Mody GUIRO**

President

Président

**Kwasi ADU-AMANKWAH**

General Secretary

Secrétaire Général

Route Internationale d'Atakpamé

Centre FOPADESC Agoè – Nyivé

B.P. : 4401 – Tel. : 00228 225 07 10

Fax : 00228 225 61 13

LOME - TOGO

Email : [info@ituc-africa.org](mailto:info@ituc-africa.org)

Web : [www.ituc-africa.org](http://www.ituc-africa.org)

---

## **Déclaration de la CSI-Afrique à l'occasion de la commémoration de la Journée internationale des droits de l'homme - 2021**

L'Organisation Régionale Africaine de la Confédération Syndicale Internationale - CSI-Afrique ([www.ituc-africa.org](http://www.ituc-africa.org)) se joint aux défenseurs des droits de l'homme du monde entier pour commémorer, cette année, la Journée Internationale des Droits de l'Homme placée sous le thème " Égalité : réduire les inégalités et promouvoir les droits de l'homme ".

Aujourd'hui, malgré les initiatives de promotion des mécanismes et des instruments institutionnels destinés à améliorer de la situation des droits de l'homme dans le monde et plus particulièrement en Afrique, il y a de nombreux signes de reculs graves, d'impunité croissante et de violations généralisées qui se révèlent.

Par ailleurs, la montée de l'automatisation due aux progrès scientifiques et technologiques, dans un contexte caractérisé par une faible réglementation et une érosion des droits, suscite de vives inquiétudes chez les travailleurs africains et dans le monde du travail.

La crise sanitaire mondiale liée à la COVID-19 et la crise socioéconomique qui en découle renforcent l'urgence et la nécessité de se concentrer sur la protection et la jouissance des droits de l'homme. Des millions de travailleurs sont en train de perdre leurs emplois et leurs revenus, et cela pose de sérieux problèmes à de nombreux ménages et communautés. Ce sont principalement les femmes, les migrants et les acteurs de l'économie informelle qui sont les plus touchés par les effets socioéconomiques de cette pandémie.

La crise provoquée par la covid-19 a mis en évidence les inégalités sociales. Bien que les conséquences à court terme de la crise sur la répartition des revenus soient incertaines et varient d'un pays à l'autre, les risques à plus long terme pour l'égalité et la mobilité sociale sont moins ambigus. Les risques sont importants en raison des inégalités préexistantes dans la plupart des pays et sont capables d'accroître les inégalités des chances dans les pays touchés. Les pertes d'emploi et de revenus sont ressenties de manière plus aiguë, au niveau national, par les travailleurs vulnérables, les femmes, les jeunes et les personnes les moins instruites.

Il convient d'ajouter que les inégalités d'accès aux doses de vaccins contre la Covid-19 ont suscité des débats ces derniers mois. Les pays à revenu élevé ont réservé 70 % des doses du vaccin produites en 2021. Cette situation pose de sérieux problèmes d'approvisionnement aux pays à revenu faible et modéré, conduisant ainsi à de grands écarts dans la couverture vaccinale. En moyenne, le taux de couverture vaccinale dans les pays à revenu élevé est de 61 personnes sur 100, qui ont reçu au moins une dose de vaccin contre la Covid-19. En revanche, dans les 29 pays à faibles niveaux de revenus, seules 3 personnes sur 100 ont reçu une vaccination. Sur tout le continent africain, 10 personnes sur 100 ont reçu au moins une dose, et seulement 4 sur 100 sont complètement vaccinées.

Les inégalités en matière de vaccins auront, selon l'ONU, un impact durable sur la relance socio-économique dans les pays à faibles ou moyens niveaux de revenus et compromettront les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Face à cette crise sanitaire, il est plus que jamais nécessaire de faire respecter les droits de l'homme, notamment les droits économiques et sociaux ainsi que les droits civils et politiques. Les gouvernements et les autres parties prenantes doivent conjuguer leurs efforts pour faire en sorte que les travailleurs et les citoyens, en particulier les personnes vulnérables, jouissent de meilleures conditions de travail et de vie, de libertés civiles, de l'État de droit, d'une gouvernance efficace et d'une reddition de comptes effective.

A l'occasion de la commémoration de la Journée des droits de l'homme de cette année, les travailleurs africains appellent nos dirigeants à mettre l'accent de manière concertée sur des mesures politiques inclusives qui contribueront à renforcer notre résilience et à faire respecter les droits de l'homme.

Quant à nous, travailleurs africains, nous continuerons à militer pour le respect des valeurs fondamentales des droits des travailleurs et des peuples.

En toute solidarité.

**Le Secrétaire Général**



**Kwasi Adu-Amankwah**